

41<sup>ème</sup> Journée dans le Terrain  
Organisée dans le cadre de la Fête Romande de Gymnastique 2024

**ATTENTION : les groupes Parents-Enfants et Gym Infantine ne peuvent participer à la Journée dans le Terrain en 2024**

**PRESCRIPTIONS POUR LA JOURNEE DANS LE TERRAIN 2024**

**I. DIRECTIVES GENERALES**

**1. Lieu et date :**

- ✧ La Journée dans le terrain aura lieu au centre sportif du Bout-du-Monde, le :

**DIMANCHE 16 JUIN 2024**

**2. Droit de participation :**

- ✧ Toutes les sociétés de l'AGG ayant des groupes Jeunes Gymnastes, Actifs et Gymnastique des Adultes .

**3. Nombre de participant-e-s :**

- ✧ L'équipe ou la société doit compter au minimum **8** Gymnastes et au maximum **12** Gymnastes.
- ✧ Un-e Gymnaste ne peut concourir qu'avec une équipe.
- ✧ Une société peut se diviser en plusieurs équipes de Gymnastes.

**4. Composition des équipes :**

- ✧ Les sociétés sont autorisées à concourir avec des équipes de Gymnastes uniquement filles ou uniquement garçons ou mixtes.

**II. DIRECTIVES TECHNIQUES**

**1. Catégories :**

- ✧ Jeunes Gymnastes filles, garçons et mixte, Actifs/ves Gymnastique des Adultes ;
  - Catégorie A Gymnastes né-e-s entre 2016 et plus **jeune**,
  - Catégorie B Gymnastes né-e-s entre 2012 et 2015,
  - Catégorie C Gymnastes né-e-s entre 2006 et 2011,
  - Catégorie D Gymnastes né-e-s entre 1990 et 2005,
  - Catégorie E Gymnastes né-e-s **avant 1990**

**2. Horaires :**

- ✧ Les horaires seront modulables selon le nombre d'équipes inscrites.  
Les Jeunes Gymnastes, Actifs/ves et Gymnastique des Adultes, feront un parcours le matin et un parcours l'après-midi, soit un total de 8 à 10km.
  - Sur les deux parcours, environ douze postes de concours avec des exercices, tout à fait simples et ludiques pour les Gymnastes, seront à effectuer.

**3. Taxation :**

- ✧ Seuls les résultats obtenus aux différents postes seront comptabilisés. Par conséquent, les temps de marche des deux parcours ne jouent aucun rôle dans le classement. Néanmoins, vous voudrez bien respecter les horaires de départ des équipes, la pause de midi et les arrivées dans l'après-midi, afin de faciliter l'organisation du bureau des calculs et la distribution des prix. Merci.

### III. CLASSEMENT ET DISTINCTIONS

Catégorie A Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s entre 2016 et plus **jeune**,  
Catégorie B Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s entre 2012 et 2015,  
Catégorie C Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s entre 2006 et 2011,  
Catégorie D Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s entre 1990 et 2005,  
Catégorie E Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s **avant 1990**.

- ✧ Chaque Gymnaste participant recevra une médaille souvenir. Les 3 premières équipes des catégories A, B, C, D et E ainsi que chaque genre (fille, garçon et mixte, seulement pour les catégories A,B,C) recevront une coupe.

### IV. PARCOURS

- ✧ Les directives et le plan du parcours seront distribués aux tables techniques, avant le départ, aux responsables de chaque équipe.
- ✧ Le cheminement des parcours vous fera découvrir la nature du Bout-du-Monde. Il se fera, dans la mesure du possible, à l'écart du trafic routier.

### V. FINANCES D'INSCRIPTION ET DE GARANTIE

- ✧ La finance d'inscription est de **CHF 15.-** par Gymnaste; Jeunes Gymnastes, Actifs/ves et Gymnastique des Adultes. A verser à l'aide du bulletin de versement que vous recevrez en même temps que les horaires de la journée. **MERCI de respecter les délais de paiement.**
- ✧ Aucune inscription ne pourra se faire sur place.
- ✧ **Toutes inscriptions hors délai ne pourront être retenues.**
- ✧ La finance d'inscription reste acquise au CO, sauf en cas de force majeure, justifié, par écrit à ce dernier.
- ✧ Une finance de garantie est demandée aux sociétés inscrites et sera remboursée lors de la journée si :
  - les délais d'inscription, de paiement et la mise à disposition de **2** commissaires de postes, minimum sont respectés
  - il n'y a pas de désistement d'équipe non justifié (les cas seront examinés par le C. O. et les responsables des commissions concernées)
- ✧ Cette finance est de **CHF 100.-** par société inscrite. Elle est à verser, en plus du total des inscriptions, également à l'aide du bulletin de versement reçu en même temps que les horaires. **MERCI de respecter les délais de paiement.**

### VI. DELAI

- ✧ Le délai d'inscription de vos sociétés a été fixé au :

**Lundi 15 AVRIL 2024**

auprès de; Ruth Holland, Rue de la Colline 5, 1205 Genève ou par mail : [ruth.holland@agg.ch](mailto:ruth.holland@agg.ch)

### VII. DIVERS

- ✧ La manifestation aura lieu par n'importe quel temps.
- ✧ Chaque participant-e doit être assuré-e contre les accidents. L'organisateur décline toute responsabilité.
- ✧ Possibilité de se restaurer sur place.  
**ATTENTION: La société qui ne présente pas deux commissaires minimum lors de l'inscription, ne pourra participer à la Journée dans le Terrain. Merci d'en prendre note**

Pour le Comité d'Organisation :  
Ruth Holland

Pour la DTM-AGG :  
François Bonnamour